

les mots anglais à cette époque, et l'on ne s'en portait pas plus mal ; au contraire, on vivait très vieux.

Il y avait aussi les danses rondes avec accompagnement de chant et des gages à donner pour celui qui se trompait en restant seul dans le cercle formé par les danseurs et les danseuses se tenant tous par la main. Il y avait aussi des récompenses pour les gagnants et ces récompenses avaient du prix, vu qu'elles donnaient le droit à celui ou celle qui les obtenait d'aller déposer un doux baiser sur le minois de son choix. Il y avait aussi des jeux où l'on donnait encore des gages, et ces sortes d'amusements avaient une grande vogue ; il n'y avait même pas encore disparu de nos campagnes, d'en bas de la vieille capitale.

Quand la "compagnie" était fatiguée de danser et d'embrasser, il y avait et il y a encore un autre passe-temps très recherché : le récit des contes plus ou moins vraisemblables et qui, cependant, faisaient les délices de nos campagnards. Chaque paroisse avait au moins sa douzaine de "conteurs de contes," comme elle avait aussi ses "violonneux," gens recherchés et reçus partout à bras ouverts. Les conteurs commençaient toujours par cette phrase stéréotypée : "Il est bon de vous dire qu'une fois il y avait," etc. Le sujet de ces histoires naïves était, généralement, un roi ou une reine, et ce mot *reine* était et est encore, pour plusieurs, une *roie*, ce qui, après tout, est assez conforme au génie de la langue, en laissant de côté l'étymologie latine : *regna*.

Quant au violonneux qui entreprenait de faire "sauter la compagnie," au son de son instrument criard et passionné, d'accord avec la quinte voulue, il commençait par enlever son habit, son gilet et sa cravate... quand il en avait une, puis, installé dans un coin de la pièce où l'on dansait, la tête renversée en arrière, un des bouts du violon appliqué au creux de l'estomac, il se mettait à sa besogne avec courage, consciencieusement, battait la mesure de ses deux pieds et de manière à couvrir le son du violon. Le violonneux qui ne tapait pas bruyamment des pieds était considéré comme musicien peu habile. Et, au son de ce bruit assourdissant, on dansait, on sautait, on battait des "ailes de pigeon," on faisait des entrechats dignes d'un acrobate consommé. Quelques danseurs, les *jeuneses*, emportés par le dieu de la Danse, enthousiasmés, ivres de joie et de bonheur, jetaient, de temps à autre, des cris de triomphe empruntés aux frottoches froquois sculptant un ennemi vaincu. D'autres ajoutaient aux cris une piroquette qu'ils faisaient sans perdre la mesure. Ceci était considéré comme le *ac plus ultra* de la grâce et de l'habileté en fait de danse. C'était beau, c'était grand, et l'auteur de ces exploits recevait les plus beaux sourires des danseuses.

Des chandelles fumeuses, traversées vers leur base par une fourchette piquée aux cloisons de la pièce, éclairaient ce tableau réjouissant. Comme ces braves gens, oubliant leurs rudes travaux et leur misère, s'amusaient de bon cœur ! Comme il était contagieux, leur rire bruyant, franc et bonhôte. On pouvait leur appliquer ce quatrain d'un rimailleur dont j'ai perdu le nom :

"Il ne fallait au fier Romain  
Que des spectacles et du pain ;  
Mais en Français, plus que Romain,  
Le spectacle suffit sans pain."

Lorsque la Providence envoyait un nouveau-né à l'une de ces braves familles, et cette Providence se montrait généreuse, prodigue même, à l'égard de nos Pères dont le nombre d'enfants atteignait souvent le chiffre de quinze à vingt ; lorsque, dis-je, survenait une naissance, que ce fut au milieu du jour ou de la nuit la plus noire et la plus tempétueuse, tous les enfants, depuis l'âge de trois ans en montant, avaient à déguerpir, sous un prétexte quelconque et allaient se réfugier chez les voisins ou les parents. Un souvenir à ce sujet.

Nous étions au mois de janvier. Il faisait un froid à

Pierre fendre ; le vent soufflait avec rage et soulevait la neige en une *poudrière* aveuglante. Au beau milieu de la nuit, alors que mon frère et moi nous dormions les poings fermés et avec toute la tranquillité insouciance de nos huit à neuf ans, notre père vint nous réveiller avec l'ordre de nous habiller au plus tôt et d'aller passer le reste de la nuit chez un oncle demeuraît à quelques pas de chez nous. Nous ne comprimes rien au motif de cette promenade en plein cœur de nuit et par un temps pareil. Nous ne nous tîmes pas prier, cependant, car nous avions, chez l'oncle en question, de jeunes cousins, nos doyens d'âge de quelques années que nous aimions sincèrement et avec lesquels nous menions le diable à quatre dans nos jeux bruyants.

Arrivés chez l'oncle, nous fîmes part à nos cousins de notre étonnement de cette promenade à une heure aussi insolite, et nous déclarâmes ne pouvoir en connaître le motif chez notre père. L'aîné des cousins, qui pouvait avoir de douze à treize ans, prit la parole d'un air sentencieux, après avoir longtemps tisonné le feu, comme pour réfléchir, et dit : "Demain matin, vous aurez ou un petit frère ou une petite sœur."

Depuis cet instant, nous conçûmes la plus grande admiration pour la science profonde de notre cousin que nous considérâmes longtemps comme un être bien supérieure à nous, d'autant plus qu'il avait dit vrai : le lendemain, nous avions une petite sœur de plus.

J'ai parlé, plus haut, de familles de quinze à vingt enfants. Dans notre paroisse natale, Kamouraska, nous avons eu deux familles ayant, chacune, vingt-six enfants. Dans ce cas le vingt-sixième, tout comme le vingt-septième enfant de la dîme, devenait la propriété du curé.

La cérémonie du baptême avait aussi ses particularités remarquables et différentes de celles de nos jours. D'abord, on faisait baptiser le nouveau-né le jour de son arrivée dans ce monde, ne voulant pas risquer de le voir mourir sans ce sacrement, qui nous a fait enfants de Dieu et de l'Eglise. Le compère choisit, celui-ci, de fait, choisit, à son tour, sa commère. (On se servait peu, alors, des mots *parrain* et *maraine*.) Le compère, attifé de ses plus beaux habits de fête, menant à grand train sa plus belle *garrade* (cavale), attelée à son *cabriolet* le plus élégant, se rendait à la demeure de la commère, qui l'attendait habillée de ses plus beaux atours. Après avoir été chercher l'enfant à baptiser, on se mettait en route pour l'église.

Après le baptême, il était d'usage de faire sonner la cloche ou les cloches assez longtemps pour satisfaire l'orgueil du compère et la vanité de la commère. Ceci regardait le parrain et le bedeau, celui-ci donnant du son en proportion de la somme reçue pour trente sous, le bedeau carillonnait au moins vingt minutes et le compère et la commère se rengorgeaient.

Mais ce n'était pas tout : il y avait encore une autre coutume à laquelle le parrain ne pouvait se soustraire sans passer pour un malappris, un rustard et un pingre. Avant de reporter l'enfant auprès de sa mère, le parrain devait conduire la commère chez un des marchands du village, qui, à cette époque, vendient, outre les articles ordinaires d'un magasin de campagne, des liqueurs douces et fortes. Le compère demandait pour sa commère un bon *sangria* sucré, ou, si elle le préférait un verre de *monestroppe* (lemon syrup), et lui, ingurgitait un ou deux verre d'*espérette* (spirits), ou de cette bonne jamais du bon vieux temps. Ainsi lesté, le compère, faisant un salut gracieux à sa commère, disait : "Madame (ou mademoiselle, suivant le cas), choisissez ce qu'il vous plaira dans le magasin." Jamais la commère ne prenait avantage de cette générosité devenue coutume. Elle se bornait à l'achat d'une paire de gants, d'un petit châle ou de quelques verges de calicot.

De retour sous le toit du nouveau-né, il y avait un grand "fricot" auquel étaient invités les parents et les amis. On passait souvent la bouteille ; on buvait à la santé de la mère et du père de l'enfant, à la santé de la commère et du